

METIER : CHARGÉE / CHARGÉ DE PROPRIÉTÉ DES LOCAUX

Collectivité :
Arrondissement :
Adresse :

Date de l'offre :
Référence de l'offre :

Gestionnaire :
Contact mail :
Téléphone :

LE POSTE A POURVOIR

Date limite de candidature : **Prévoir au minimum 3 semaines de diffusion sur le site.**
Date prévue du recrutement : **Prévoir 4 à 5 mois entre le lancement de la procédure de recrutement et l'arrivée de l'agent par mutation.**
ou, à défaut, délai de recrutement :

Type de recrutement : **Fonctionnaire**
Durée de la mission (si CDD) : **S'il s'agit d'un contrat, le service missions temporaires du cdg44 sera préalablement sollicité. L'offre sera diffusée uniquement si aucun candidat correspondant au profil recherché ne vous est proposé.**

Salaire indicatif :

Intitulé du poste : **Tel que nommé dans la collectivité (différent du grade).**
Champ d'intervention : **Interventions techniques**
Famille : **Entretien et services généraux**
Métier : **Chargée / Chargé de propreté des locaux**

Filière : **Technique**
Cadre d'emplois : **Agents de maîtrise/Adjoints Techniques/Adjoints Techniques des établissements d'enseignement**
Grade : **Il est intéressant de ne pas être trop « restrictif » dans le choix du grade.
Une offre peut être diffusée en précisant un « cadre d'emploi » et vous retiendrez les candidatures qui vous semblent le plus en adéquation avec le poste.**

LES MISSIONS SE RAPPORTANT AU POSTE

ATTENTION : le métier de « Chargée / Chargé de propreté des locaux » correspond à des postes concernant essentiellement l'entretien dans le sens du nettoyage de locaux.

Le poste aura des spécificités en fonction du secteur d'activité (exemples : locaux administratifs, scolaires, périscolaires, petite enfance, établissement pour personnes âgées...).

Par contre, si le poste correspond à de l'entretien dans des domaines techniques, il conviendra de choisir le métier correspondant à la famille concernée.

- Voirie : Agente / Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers
- Espaces verts : Jardinière / Jardinier
- Patrimoine bâti : Ouvrière / Ouvrier de maintenance des bâtiments
- Propreté et déchets : agent de nettoyage / agent de déchetterie
- Eau et assainissement : Agente / Agent d'entretien réseaux d'eau potable et assainissement
- Restauration collective : Agente / Agent de restauration
- Etablissements et services patrimoniaux : Chargée / Chargé d'accueil et de surveillance du patrimoine
- Sport : Agente / Agent d'exploitation des équipements sportifs et ludiques
- Prévention et sécurité : Agente / Agent de gardiennage et de surveillance.

COMME POUR DE NOMBREUX POSTES EN COLLECTIVITES TERRITORIALES, LES ACTIVITES DEMANDEES NE CONCERNENT PAS TOUJOURS EXCLUSIVEMENT UN SECTEUR D'ACTIVITE. LORSQU'IL Y A UNE CERTAINE POLYVALENCE, IL SERA NECESSAIRE DE FAIRE UN CHOIX D'UN METIER. IL N'EST PAS POSSIBLE MATERIELLEMENT DE MULTIPLIER LES METIERS POUR UN MEME POSTE ET IL EST ALORS NECESSAIRE D'OPTER POUR LE METIER LE PLUS SIGNIFICATIF SOIT EN TEMPS DE TRAVAIL SOIT EN COMPETENCES SPECIFIQUES IMPORTANTES A VALORISER.

DANS CERTAINS CAS TRES PARTICULIERS, IL POURRA ETRE NECESSAIRE DE REFERENCER L'OFFRE SUR DEUX METIERS

Petite introduction pour positionner le poste dans l'organigramme et donner quelques éléments de contexte (qualitatifs et/ou quantitatifs).

- Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés, dans le respect des protocoles et des règles d'hygiène.
- Nettoyage des abords directs des locaux communaux.
- Tri et évacuation des déchets.
- Gestion des stocks de produits d'entretien et des commandes.
- Logistique à l'occasion des réunions et événements : manutention et montage de matériels dans le cadre des événements municipaux et associatifs (expositions, conférences, salons, réceptions...).
- Participation au service de restauration.
- Détection des dysfonctionnements et signalement en suivant les procédures arrêtées.

Ajouter les activités propres au poste dans votre collectivité en lien avec les spécificités du secteur d'intervention.

PROFIL

- Expérience indispensable dans l'entretien des bâtiments et si possible dans la gestion des produits d'entretien.
- Dynamisme et sens de l'organisation du travail.
- Polyvalence, discrétion, disponibilité, autonomie, initiative et sens du travail en équipe.
- Permis de conduire des véhicules légers.
- Capacité à évaluer les besoins et à les anticiper.
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.
- Maîtrise des règles d'utilisation du matériel, des techniques et des produits.
- Rigueur et méthode.
- Bonne réactivité face aux imprévus.
- Sens du service public.

Niveau de diplôme requis : **Pour rappel :**

- les postes de catégorie C correspondent au niveau BEP/CAP
- les postes de catégorie B correspondent au niveau BAC – Bac + 2
- les postes de catégorie A correspondent au niveau BAC + 3 et plus.

Domaine du diplôme requis : **= votre choix =**
Spécialité du diplôme requis : **= votre choix =**

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : **Préciser le ou les lieux concerné(s)**
Service d'affectation : **Nommer le service précis.**
Temps de travail : **Cocher temps complet ou temps non complet.**
Pour un temps non complet, attention au calcul :
Pour un poste à 65 % d'un temps complet, il s'agit de 22h45 mn et non 22h75 mn.

Horaires de travail :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Horaires pause méridienne : **A renseigner uniquement si le poste comprend une pause méridienne obligatoire « longue » (c'est-à-dire de plus d'une heure).**

Autres(s) pause(s) :
Heures supplémentaires : **Case à cocher UNIQUEMENT si vous précisez les modalités d'heures supplémentaires.**

Astreintes : **Case à cocher UNIQUEMENT si vous précisez les modalités d'astreintes.**

Spécificités du poste : **Case à cocher si le poste comprend des horaires ou des contraintes spécifiques du type : travail en soirée, le samedi, le week-end, par roulement, en dehors des vacances scolaires...**

Remplacement :
Modalités congés annuels :

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE DU POSTE

Rattachement hiérarchique :	Sélectionner votre choix dans le menu déroulant.
Fonctions d'encadrement et nb d'agents encad. :	Pas d'encadrement (sur le poste Chargée / Chargé de propreté des locaux). S'il y a de l'encadrement, il conviendra de décrire le métier de COORDINATRICE / COORDONNATEUR D'ENTRETIEN DES LOCAUX.
Catégorie des agents encadrés :	
Domaine(s) métier des agents encadrés :	
Relations (interlocuteurs internes) :	Permet de préciser le réseau d'interlocuteurs au sein de la collectivité.
Relations (interlocuteurs externes) :	Permet de préciser la diversité du réseau d'interlocuteurs hors collectivité.
Participation aux réunions, commissions :	

AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Lister les avantages offerts par la collectivité (en dehors de la rémunération de base).

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser à :	
Informations complémentaires :	Nom de la personne à contacter et coordonnées téléphoniques. (il est important de renseigner ce champ). Nous invitons les collectivités à renseigner la date du jury. Cela permet de définir la date rapidement dans le calendrier des membres du jury et d'en informer les candidats potentiels.

ACCOMPAGNEMENT PAR LE CDG

Type d'accompagnement :	Le service Emploi propose une prestation d'aide au recrutement adaptée aux besoins des collectivités. La démarche proposée est la suivante : <ul style="list-style-type: none">▪ Analyse et formalisation du besoin▪ Rédaction et diffusion de l'annonce de recrutement▪ Sélection des candidatures▪ Jury de recrutement▪ Choix final et réponse aux candidats▪ Fin du processus
-------------------------	--

Informations complémentaires en consultant le site du cdg44 / prestations à la carte / accompagnement RH – organisation.